

L'anglais, langue de l'Europe ?

Philippe Van Parijs, professeur à l'Université de Louvain,
Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

Propos recueillis par Valentin Graas et Natacha Pfeiffer

Eyes on Europe (Brussels, Berlin & Geneva) n°11,
novembre 2009 - avril 2010, pp.10-11

Dans votre ouvrage en voie d'achèvement (*Linguistic Justice for Europe and for the World*, à paraître chez Oxford University Press), vous vous affichez en faveur de l'utilisation d'une seule langue officielle pour les Institutions Européennes. Quels sont vos arguments?

Je ne préconise pas l'adoption d'une langue officielle unique. Je défends le maintien d'un multilinguisme officiel et l'égalité symbolique entre toutes les langues officielles. Mais j'affirme que cette égalité symbolique ira de pair avec une inégalité effective croissante, en termes d'usage interne et externe, entre l'anglais d'une part, et toutes les autres langues d'autre part.

L'argument fondamental est simple. Pour que l'Union européenne puisse fonctionner de manière efficace et démocratique — pas seulement sur le mode d'une négociation entre les riches et les puissants —, les citoyens européens actifs doivent pouvoir communiquer de manière fluide et peu coûteuse en dépit de la grande variété de leurs langues maternelles. Pareille communication exige une compétence largement partagée dans une seule même langue.

La base de données sur laquelle s'appuie le dernier Eurobaromètre Langues (2006) nous donne une bonne idée de la dynamique en cours. La compétence en allemand et en français stagne aux environs de 20-25% de la population européenne, lorsqu'on va de la tranche d'âge la plus âgée à la plus jeune. La compétence en anglais, en revanche, passe de moins d'un quart de la population pour les plus de 65 ans à près de deux tiers pour les 15 à 24 ans.

Cet avantage aujourd'hui énorme se nourrit lui-même: plus et mieux d'autres ont déjà appris l'anglais, plus chacun a l'envie et l'occasion de l'apprendre à son tour ou de le perfectionner. Joint à l'importance que revêt l'anglais dans les quatre autres continents, cet avantage qui se creuse chaque jour en Europe ne peut laisser planer aucun doute: la langue dont la diffusion doit nous permettre de nous comprendre, de nous coordonner, de nous mobiliser est déjà et restera l'anglais. Ceci vaut tant pour la société civile pan-

européenne que pour sa société politique, et donc pour les institutions européennes.

Ne craignez vous pas de ce fait que les Institutions Européennes soient ressenties pas les divers ressortissants des Etats-membres comme encore plus éloignées qu'elles ne le paraissent aujourd'hui? Et d'ainsi encore creuser l'écart ressenti entre les citoyens européens et leurs institutions de représentation ?

Dans un ensemble aussi multilingue que l'Union européenne, on ne rapprochera pas fondamentalement les institutions et les citoyens en forçant les institutions à parler dans les langues des citoyens, mais en rendant les citoyens capables de parler la langue des institutions. Je m'explique.

Pour combler l'écart entre les institutions et les citoyens, il faut veiller à ce que ce qui se dit dans les institutions puisse être compris par les citoyens et que ce que disent les citoyens puisse être entendu dans les institutions. Ce qui est dit par les citoyens et mérite d'être entendu dans les institutions excède massivement ce qui peut faire l'objet d'une traduction rapide et fiable dans plus de vingt langues. Et de même pour ce qui est dit dans les institutions et demande à être compris par les citoyens. Le sentiment d'une grande distance, d'une grande opacité est dès lors inévitable aussi longtemps que les institutions fonctionnent dans de nombreuses langues dont la plupart sont inintelligibles pour chaque citoyen.

S'agissant d'un ensemble qui n'est pas que bilingue ou trilingue comme la Belgique, la Suisse ou le Canada, la seule manière de rapprocher structurellement les institutions et les citoyens est donc de faire fonctionner les institutions dans une langue dans laquelle la grande majorité de la population parvient acquérir une compétence suffisante. Les chiffres montrent qu'on est encore loin du compte pour la population européenne dans son ensemble, mais qu'on n'est pas si loin du but pour les moins de 25 ans.

Plus concrètement, qu'est ce que la suppression des autres langues que l'anglais entraînerait?.

Je ne suis pas partisan de la suppression intégrale des autres langues, et encore moins de mesures brutales et spectaculaires. Il s'agit de progresser par étapes, au diapason du remplacement progressif de générations européennes majoritairement unilingues par des générations européennes majoritairement (au moins) bilingues.

Par exemple, une de ces étapes pourrait être l'adoption, pays après pays, d'une formule du type de celle proposée naguère par le premier ministre suédois: que les pays qui renoncent à certains services linguistiques coûteux — interprétation à partir de et/ou vers leur langue au Parlement européen, traduction dans leur langue de toute la législation directement applicable et

de tous les documents officiels, etc — reçoivent l'équivalent de l'économie ainsi faite en réduction de leur contribution au budget de l'Union et/ou en assistants parlementaires supplémentaires, etc.

La ligne de conduite que vous soutenez au niveau européen, doit-elle induire au sein de chaque Etat membre une politique linguistique nouvelle (ex: l'anglais comme seconde langue)? Quid dans les pays ayant plusieurs langues officielles (ex: Belgique, Suisse)?

Dans tous les pays d'Europe où l'anglais n'est pas langue officielle, l'apprentissage scolaire de l'anglais comme langue étrangère est déjà de facto obligatoire pour la grande majorité des élèves. S'il faut un changement de politique dans ce domaine, c'est d'abord que l'on tire toutes les implications pédagogiques du fait qu'il ne s'agit nullement d'enseigner "la langue de Shakespeare" (pas plus du reste que celle de Faulkner), c'est-à-dire une langue dont la connaissance aurait pour but premier d'accéder à une culture — britannique ou américaine — qu'il n'y a aucune raison de privilégier par rapport à la culture française, allemande, italienne, etc. La langue qu'il s'agit d'apprendre est bien plutôt le "globish" des bourlingueurs et des internautes, des congrès internationaux et des ONG transnationales, des interviews à chaud sur CNN et des conciliabules dans les corridors du Parlement européen. En particulier, il importe de ne pas hésiter à commencer tôt, et de miser au moins autant sur les medias audiovisuels (TV, cinéma, DVD, youtube) que sur l'école, en y privilégiant vigoureusement le sous-titrage au détriment du doublage.

Un apprentissage efficace de la lingua franca est essentiel. Mais il est loin de constituer un substitut parfait à l'apprentissage de la langue de l'autre, et en particulier du voisin. Le rapport sera très différent si, au lieu de sa propre langue ou de l'anglais on parle allemand avec un Allemand, ou néerlandais avec un Flamand. Et suivre directement la presse allemande ou flamande est bien plus instructif que de la suivre à travers ce qu'en rapporte *The Economist* ou le *Herald Tribune*. J'ai dès lors beaucoup de sympathie pour l'objectif européen *mother tongue plus two* ou pour l'idée de la "langue personnelle adoptive" récemment promue par un rapport rédigé sous la direction d'Amine Maalouf à la demande du Commissaire européen au multilinguisme. J'attache en outre une grande importance à la promotion prioritaire de la ou des autres langues nationales dans les pays multilingues. Là aussi les techniques pédagogiques doivent se moderniser, les médias anciens et nouveaux doivent être résolument mobilisés, et l'apprentissage précoce est un must. Mais là comme ailleurs, le défi sera d'autant plus difficile à relever que la lingua franca sera plus diffusée et réduira de ce fait à la fois l'opportunité et la motivation à apprendre la langue de l'autre.

Si la connaissance de l'anglais devient un facteur de promotion sociale, comment recréer un équilibre entre les anglophones (natifs) et les allochtones? Quel serait le rôle de l'UE à cet égard (rôle de compensation?)?

Il faut d'abord comprendre que les anglophones seront à long terme les grands perdants. Pour tous les autres, l'apprentissage d'une deuxième langue — en l'occurrence l'anglais — deviendra de plus en plus facile à mesure que se multiplieront les occasions de la pratiquer du fait même de sa diffusion parmi les non-anglophones. Pour les anglophones, en revanche, il sera de plus en plus difficile d'apprendre une autre langue, précisément parce que leurs interlocuteurs potentiels seront de plus en plus nombreux à bien parler l'anglais. Dans l'intervalle, c'est vrai, les anglophones sont avantagés dans de nombreux contextes. Mais en nous forçant à les écouter ou à les lire dans leur langue, à leur parler ou à leur écrire dans leur langue, ils nous rendent aussi service de nous aider à l'apprendre. Ce service est bien plus précieux qu'une éventuelle compensation financière que nous pourrions leur extorquer en contrepartie de l'avantage éphémère dont ils jouissent.

Enfin, comment allier d'un côté, une politique active de promotion de l'anglais et de l'autre, la protection des langues nationales? Comment concevez-vous l'alliage des ces deux antagonismes?

La diffusion d'une langue commune peut et doit aller de pair avec la reconnaissance du droit d'une communauté linguistique de protéger sa langue par le recours au principe de territorialité linguistique. Celui-ci consiste à rendre réaliste d'attendre de ceux qui s'installent dans ce territoire qu'ils aient le courage et l'humilité d'apprendre la langue officielle du territoire. Ceci peut requérir la mise en œuvre de règles coercitives quant à la langue de l'enseignement, de l'administration, de la politique ou de l'affichage public, du type de celles que la Flandre et le Québec sont parvenus à mettre et à garder en place, sans toujours pouvoir compter sur une grande compréhension de la part des francophones et des anglophones, respectivement.